

Start'UBS. Thésarde et créatrice d'entreprise

Katell Brélivet

Charline Gentric est la lauréate du programme Start'UBS. Pendant neuf mois, la future doctorante en biomarine va bénéficier d'un accompagnement personnalisé en vue de créer sa société innovante. Une façon de rapprocher le monde la recherche avec celui de l'entreprise.

Charline Gentric prépare une thèse sur l'utilisation des éponges marines pour filtrer les bactéries des parcs conchylicoles.



Ils étaient une trentaine au départ. Tous étudiants à l'Université de Bretagne-Sud (UBS), motivés pour participer au premier programme d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes lancé en septembre par l'université. Au final, deux projets, portés par trois étudiants, ont été retenus.

Parmi eux, le projet « L'Écomer » de Charline Gentric. La doctorante en deuxième année au sein du laboratoire de biotechnologie et chimie marine est à Lorient depuis 2009. Après un DUT génie chimique et génie du procédé à Pontivy, la Bigoudenne a décroché un master en biotechnologie.

Le potentiel de dépollution des éponges marines

Depuis un an et demi, elle prépare son doctorat en biologie marine. Objectif : la soutenance d'une thèse en octobre 2015. Une thèse qui porte sur les éponges marines utilisées pour filtrer les bactéries fécales en milieu conchylicole. Ou comment exploiter le potentiel de dépollution des éponges marines du littoral breton grâce à leur système naturel de filtration.

Mais pas question de rester enfermée dans son laboratoire, devant sa

paillasse (1). Charline Gentric, 24 ans, a le sens de la réalité et du concret.

Un stage auprès d'anciens officiers de marine

Elle a décidé, en septembre, de s'inscrire au programme Start'UBS. Après une première sélection des dossiers, les candidats ont participé à un petit séminaire au terme duquel huit personnes ont été retenues par un jury d'experts. En novembre, les lauréats ont suivi une formation auprès d'anciens commandos de l'entreprise Pégasus Leadership. Idéal pour développer leur esprit d'équipe et apprendre à gérer son stress.

Le 23 janvier, les candidats ont dû présenter leur projet, cette fois-ci, plus développé, devant le même jury. De cette épreuve ont été retenus deux projets.

« En cours de route, certains ont abandonné. Moi, je n'ai trouvé que des bonnes raisons de continuer. Personne ne nous oblige à créer notre entreprise au bout de neuf mois, explique la lauréate lorientaise. Jusqu'en septembre, je vais bénéficier de conseils précieux. Des professionnels vont m'aider à déposer un brevet, rechercher des financements, se faire un réseau... Une très belle expé-

rience ».

Mettre sa thèse en application

Start'UBS sera pour Charline Gentric une application de sa thèse. « Je vais essayer de joindre les deux. Cela demande beaucoup de travail, évidemment. Ma priorité reste la thèse mais cela va permettre d'imaginer l'après UBS plus sereinement, d'envisager un travail après la thèse ». Son projet « L'Écomer » est un nouveau moyen écologique et biologique destiné à améliorer la qualité de l'eau. La chercheuse n'en dira pas davantage. Et pour cause, le brevet qu'elle s'appête à déposer exige la plus grande confidentialité. Seuls les membres du jury sont dans le secret. On sait juste que les deux, le sujet de thèse et la raison sociale de sa future entreprise, sont liés. « Après la mise en place des protocoles en laboratoire, je commence cette année à obtenir les premiers résultats des expériences ».

Samedi, Charline Gentric participe à un colloque en Israël sur les médicaments qui viennent de la mer. « J'y présenterai mes résultats ». Encore une application concrète des recherches effectuées en laboratoire.

(1) Table de travail dans un laboratoire.